



## sécurité sociale rejetée

Par **herynjaka**, le **12/12/2008** à **08:00**

je suis fonctionnaire étranger. j'étudie ici, je suis enceinte mais l'assurance que mon centre ne prend pas en charge de mon cas. j'ai essayé de souscrire une autre assurance, or les entreprises d'assurance m'ont demandé ma carte vitale. j'ai demandé auprès de la cmu une sécurité sociale. toutefois, ma demande est rejeté. motif: je suis fonctionnaire étranger. question: la loi 99-641 du 27 juillet 1999 est encore en vigueur car c'est leur motif? Je peux garder 2 statuts à la fois dans un endroit autre que mon pays: fonctionnaire et étudiant or je suis étudiant ici.

je vdrais votre conseil. mon problèe c'est que je ne supporte pas les frais d'hopitaux de 1400 euros pa jour pour l'accouchement alors ma carte de séjour n'est pas encore en ma possession meme si je veux rentrer au début du mois de fév: 8ème mois de grossesse.j'ai seulement le récépissé expiré au 3 mars 2009.je dois alors retourner ici pour finir mes études